



CAHIER DES CHARGES DU CONCOURS BOISSON – CONFITURE - CONFISERIE

Objet du concours : La Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) organise trois concours de la meilleure confiture à base de produits locaux.

Conditions de participation : Le concours est ouvert à toute entité juridique qui peut être soit un entrepreneur individuel, soit constituée en association de loi 1901, soit constituée en société ou encore en groupement/coopérative et doit être déclarée aux services compétents de la Polynésie française. L'inscription administrative se fait au nom de l'entité juridique officiellement déclarée. L'inscription au concours est gratuite et se fait par formulaire d'inscription. L'envoi du formulaire d'inscription peut être effectué par mail à evenements@capl.pf. Les inscriptions débuteront le **09 septembre 2022 et seront closes le vendredi 16 septembre 2022.**

Le candidat donne son accord pour la diffusion de sa recette et de son nom sur tous les supports de communication autour du concours.

Déroulé du concours : Un jury de sept personnes composé d'agriculteurs, de cuisiniers, de spécialistes de l'agrotransformation et de la CAPL votera le lundi 03 octobre et le mardi 04 octobre pour leur confiture, boisson et confiserie locales préférées. La remise des prix des gagnants se déroulera le vendredi 07 octobre.

CONCOURS CONFITURE

Critères d'évaluation : Les points pour la catégorie « CONFITURE » lors du concours seront attribués de la manière suivante :

- 10 points sur l'originalité**
- 5 points sur la couleur et l'aspect**
- 5 points sur la consistance et la texture**
- 10 points sur le goût**

Le vainqueur de chaque catégorie sera le candidat ayant obtenu le plus de points cumulés sur une note totale de 30 à l'issue du concours.

Prix :

- Le gagnant remportera : 7 000 FCFP*
- Le deuxième remportera : 6 000 FCFP*
- Le troisième remportera : 5 000 FCFP*
- Le quatrième remportera : 4 000 FCFP*
- Le cinquième remportera : 4 000 FCFP*

Conditions d'admission : Transmettre le formulaire d'inscription complété et transmettre à minima un pot de 150 grammes de votre confiture au plus tard le 23 septembre au siège de la CAPL à Tipaerui.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À TELECHARGER, À COMPLETER ET À TRANSMETTRE PAR MAIL À :
evenements@capl.pf

Contact CAPL : B.P. 5383, 98716 Pirae - TAHITI, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 26 90 - Fax. : (689) 40 43 87 54

CONCOURS BOISSON

Critères et points

Les points pour la catégorie « BOISSON » lors du concours seront attribués de la manière suivante :

10 points sur les qualités gustatives de la boisson

5 points sur la teneur en sucre (elle doit être limitée au strict nécessaire)

5 points sur l'originalité du produit (portant sur le nom et les ingrédients)

Le vainqueur de chaque catégorie sera le candidat ayant obtenu le plus de points cumulés sur une note totale de 20 à l'issue du concours.

Prix :

Le gagnant remportera : 5 000 FCFP

Le deuxième remportera : 3 000 FCFP

Le troisième remportera : 2 000 FCFP

Le quatrième remportera : 1 000 FCFP

Le cinquième remportera : 1 000 FCFP

Conditions d'admission : Transmettre le formulaire d'inscription complété et transmettre à minima une bouteille de 50 cl au plus tard le 23 septembre au siège de la CAPL à Tipaerui.

CONCOURS CONFISERIE

Critères et points

Les points pour la catégorie « CONFISERIE » lors du concours seront attribués de la manière suivante :

10 points sur l'originalité

5 points sur la couleur et l'aspect

5 points sur la consistance et la texture

10 points sur le goût

Le vainqueur de chaque catégorie sera le candidat ayant obtenu le plus de points cumulés sur une note totale de 30 à l'issue du concours.

Prix :

Le gagnant remportera : 5 000 FCFP

Le deuxième remportera : 3 000 FCFP

Le troisième remportera : 2 000 FCFP

Le quatrième remportera : 1 000 FCFP

Le cinquième remportera : 1 000 FCFP

Conditions d'admission : Transmettre le formulaire d'inscription complété et transmettre à minima 10 confiseries à l'unité ou une confiserie pouvant être séparée en 10 part égales au plus tard le 23 septembre au siège de la CAPL à Tipaerui

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À TELECHARGER, À COMPLETER ET À TRANSMETTRE PAR MAIL À :
evenements@capl.pf

Contact CAPL : B.P. 5383, 98716 Pirae - TAHITI, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 26 90 - Fax. : (689) 40 43 87 54